

# L'es Sadirac Sentiel

MAGAZINE MUNICIPAL

Cet été, visitez  
**La route des Vins**  
Sadirac



**La route des vins de Sadirac** P.12-13



## Recrutement

La Mairie de Sadirac recute 4 Animateurs(trices) Enfance-Jeunesse

Poste à pouvoir le 28 août 2021. Offre d'emploi consultable sur le site de la Mairie : [www.mairie-sadirac.fr](http://www.mairie-sadirac.fr)

Contact et informations complémentaires : Monsieur Jimmy RIBEIRO [drh@sadirac.fr](mailto:drh@sadirac.fr)



## ZOOM sur les électeurs bénévoles aux élections départementales et régionales

Les intempéries du 17 juin et la tenue simultanée des deux scrutins pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin, ont apporté des difficultés supplémentaires pour mobiliser les scrutateurs et assesseurs nécessaires à la tenue des bureaux de votes.

La municipalité tient à remercier les électeurs bénévoles et élus de l'équipe municipale qui ont donné de leur temps pour la bonne tenue des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 ! **Contrairement à l'absence très remarquée des élus membres du groupe minoritaire aux élections, vous étiez près de 50 personnes à participer au fonctionnement des 3 bureaux de votes et aux dépouillements.** Un bel engagement pour la vie démocratique communale que nous tenions à souligner et remercier dans ce journal.



## SOMMAIRE

- 2 Vos interlocuteurs en Mairie**  
Les équipes du service administratif
- 4 Centre de vaccination mutualisé**  
10 000 injections réalisées
- 5 Mieux connaître**  
Un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- 6 Solidarité**  
Intempéries : une très belle solidarité communale pour aider les familles sinistrées
- 8 Les écoles**  
Une belle mobilisation pour l'aménagement de trois nouvelles classes suite aux intempéries  
Nouveautés à la rentrée prochaine
- 10 Vie économique**  
Portraits de commerçants
- 11** Un minibus à vocation sociale financé grâce à une initiative collective !
- 12** Cet été parcourez la route des Vins à Sadirac
- 14 Environnement/Écologie**  
Un fleurissement durable et responsable sur la commune
- 15 Travaux et cadre de vie**  
La check list anti moustique tigre
- 16 Témoignages - Ils vous racontent**  
Antoine LE GRIX DE LA SALLE, et Jean SABBAGH - Association de Restauration de l'Eglise de Sadirac
- 17 Association**  
Reprends le flambeau en devenant Cadet des anciens combattants
- 18 Mieux connaître**  
Cet été, partez ZEN en vacances !
- 19 Vie associative**  
Rendez-vous en septembre pour la reprise des activités !
- 20 Culture**  
Sorties et culture au programme  
Le festival international de la céramique revient pour sa 35<sup>ème</sup> édition
- 23 Communication**  
Prochainement un nouveau site internet : votre avis compte
- 24 Expression n'appartenant pas à la majorité municipale**
- 25 Démarches et infos**

Les manifestations et informations annoncées dans le magazine sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Suivez l'actualité de la commune : [www.mairie-sadirac.fr](http://www.mairie-sadirac.fr)

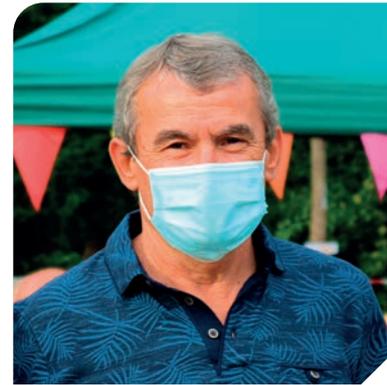
Directeur de la publication : Patrick Gomez • Adjoint à la communication : Christophe Moiroux • Conception et création graphique : Négociatel • Impression : Evoluprint • Chargée de la communication : Eléonore Despres-Reiller • Document édité à : 2 200 exemplaires. ISSN en cours - dépôt légal à parution.  
Distribué par vos élus municipaux dans les boîtes aux lettres de Sadirac, également disponible en libre distribution dans les lieux ouverts au public (hôtel de ville, bibliothèque) et commerces de la ville.

Contactez la rédaction : vous avez un sujet à proposer, des questions ou remarques n'hésitez pas à nous contacter [communication@sadirac.fr](mailto:communication@sadirac.fr)





**Je tiens à remercier le très bel élan de solidarité et l'engagement qui a été mis en œuvre par les habitants, bénévoles, pompiers, agents municipaux, policiers et élus.**



Dans la nuit du 17 juin la commune de Sadirac ainsi que d'autres villes de l'Entre-Deux-Mers, ont subi un violent épisode orageux entraînant des inondations soudaines dans plusieurs habitations et rues de la commune. **Des familles ont été gravement touchées par ces intempéries, et certaines d'entre elles ont tout perdu.** D'importants dégâts sont à déplorer, la municipalité a déposé dès le vendredi 18 juin une **demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la préfecture de Gironde.** Cette demande a abouti le 30 juin 2021 à la délivrance d'un arrêté de catastrophe naturelle qui permettra une meilleure indemnisation des habitants sinistrés.

**Je tiens à remercier le très bel élan de solidarité et l'engagement qui a été mis en œuvre par les habitants, bénévoles, pompiers, agents municipaux, policiers et élus.** Sur place la nuit du 17 juin, j'ai pu constater la grande solidarité qui s'est mise en place entre les riverains qui ont accueilli chez eux en urgence leurs voisins les plus touchés. Les agents des services techniques et services de secours sont intervenus cette nuit même pour sécuriser autant que faire se peut les voies, les biens et les personnes. Nous avons dû réagir vite **en priorisant notre action sur l'aide apportée aux familles sinistrées et à la sécurisation des voies communales.** Merci à la grande réactivité de Clairisienne qui a permis le relogement d'une famille en urgence. Grâce à votre solidarité et à la mobilisation des bénévoles, du CCAS et des élus, un grand soutien a été apporté aux sinistrés par de nombreux dons. Celui-ci continuera et la municipalité restera à vos côtés pour surmonter cette épreuve.

Depuis le 19 mai nous sortons étapes par étapes du confinement et avons pu nous retrouver lors de moments de partage dans la commune. Cela est notamment rendu possible grâce à la campagne de vaccination à laquelle la commune de Sadirac a pris part. Le centre de vaccination mutualisé fonctionne désormais à plein régime et nous avons atteint les **10 000 injections** depuis son ouverture. Conscients des perturbations que le fonctionnement du centre engendre, nous remercions la patience et la compréhension de tous ceux qui sont impactés, et notamment les associations et parents d'élèves de l'école du Bourg. Nous avons besoin de la collaboration de chacun pour tenir cet engagement d'intérêt général envers les populations

des territoires des communautés de communes. Le centre de vaccination représente la concrétisation d'une **action intercommunale forte sur le territoire**, que nous souhaitons continuer de développer autour d'autres projets liés au tourisme, au développement économique, au sport, à la jeunesse et au handicap notamment.

Au cours des 14 derniers mois nous avons dû répondre aux urgences de la crise sanitaire et aux nécessités de services publics que celle-ci imposait. Parallèlement à la gestion de cette crise, les élus ont travaillé sur **plusieurs grands projets** en prenant le temps nécessaire à leur élaboration concertée au sein des commissions. **Une charte est en cours d'élaboration avec le collectif citoyen Sadirac-Transition.** Celle-ci porte des réflexions profondes pour notre cadre de vie futur, et nous l'espérons portera la dimension intergénérationnelle indispensable en associant notamment les écoles et équipes enseignantes. Par ailleurs le **conseil municipal des enfants** pourra être relancé d'ici la fin d'année. L'assemblée communale représentative est désormais constituée suite au tirage au sort de ses 14 membres le 12 juillet dernier. Cette instance pourra dès la rentrée prochaine se réunir et se mettre au travail.

La municipalité a fait le choix de maintenir ses **manifestations estivales** en mettant en place des dispositions adaptées pour respecter les protocoles sanitaires en vigueur à la situation actuelle. La 7<sup>ème</sup> édition de la Piste Gourmande, qui s'est déroulée à la Maison du Patrimoine le samedi 3 et le mardi 13 juillet, a rassemblé un large public autour d'une programmation musicale riche et festive. La Maison de la Poterie a réouvert ses portes au public avec une nouvelle exposition temporaire et vous proposera en septembre la 35<sup>ème</sup> édition du festival de la céramique avec de nombreuses animations.

Cet été, nous vous invitons également à visiter le cadre naturel et viticole unique de Sadirac. De nombreuses routes et châteaux sillonnent ce terroir de l'Entre-Deux-Mers, que nous avons souhaité mettre à l'honneur à travers un parcours des vins à découvrir dans ce journal.

Je vous souhaite un très bel été rempli de joie en compagnie de vos proches, et surtout n'oubliez pas de rester prudents.

Amitiés, votre Maire Patrick GOMEZ.



**Vous pouvez rencontrer le Maire sur rendez-vous le samedi matin - 05 56 30 62 29**



# Les équipes du service administratif : des services de proximité offerts aux citoyens

Situé en Mairie, le service administratif vous accueille et travaille au quotidien pour répondre aux différents besoins des citoyens et acteurs locaux et assurer la bonne gestion de la commune. Garantir la qualité de service public, agir dans l'intérêt de la commune et de ses administrés en accompagnant l'équipe municipale dans la réalisation des projets qu'elle porte, telles sont les grandes missions assurées par le personnel administratif composé d'une grande pluralité de compétences.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE



**Sandrine BARROIS**  
Directrice générale des services  
[s.barrois@sadirac.fr](mailto:s.barrois@sadirac.fr)  
05.56.30.50.87



**Justin TELON**  
Comptabilité et marchés publics  
[j.telon@sadirac.fr](mailto:j.telon@sadirac.fr)  
05.56.30.50.83



**Jimmy RIBEIRO**  
Gestionnaire ressources humaines  
[drh@sadirac.fr](mailto:drh@sadirac.fr)  
05.56.30.50.81



**Nathalie VIMPERE**  
Assistante administrative  
[n.vimperere@sadirac.fr](mailto:n.vimperere@sadirac.fr)

## ACCUEIL



**Marie-Laure GAIOLA**  
Accueil  
[infomairie@sadirac.fr](mailto:infomairie@sadirac.fr)  
05 56 30 62 29

- ⇒ Assurer l'administration générale de la collectivité et la mise en œuvre des politiques communales.
- ⇒ Accueillir le public, le renseigner et l'orienter.
- ⇒ Soutenir la vie associative.
- ⇒ Assurer la gestion des salles, de location de matériel auprès des particuliers et des associations.
- ⇒ Développer et gérer le marché hebdomadaire.
- ⇒ Communiquer et diffuser des informations de service public et promouvoir les événements du territoire.
- ⇒ Organiser les événements et spectacles communaux.
- ⇒ Préparer et exécuter les décisions budgétaires de la commune.
- ⇒ Aider le public dans ses démarches d'urbanisme et suivre les chantiers.

- ⇒ Gérer les ressources humaines et le suivi de carrières des agents.
- ⇒ Suivre l'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et de l'action sociale.
- ⇒ Délivrer des documents de l'Etat Civil, assurer la tenue à jour des concessions dans les cimetières et préparer les opérations électorales.

**La police municipale, rattachée au service administratif, porte comme principales missions :**

- ⇒ Veiller au maintien et au respect de l'ordre public, sécurité et salubrité publiques.
- ⇒ Mener à bien des actions de prévention et de lutte contre les incivilités.
- ⇒ Assurer la sécurité routière.

**ÉTAT CIVIL,  
CIMETIÈRE,  
ÉLECTIONS  
ET CCAS**



**Sofian NAZAR**  
Service état-civil, cimetière, élections et CCAS  
ccas@sadirac.fr - etat-civil@sadirac.fr  
05 56 30 50 86

**ASSAINISSEMENT  
ET URBANISME**



**Carole BARRET**  
Service urbanisme et travaux  
s.barrois@sadirac.fr  
05.56.30.50.82

**ANIMATION  
COMMUNICATION  
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE  
CULTURE ET PATRIMOINE  
JEUNESSE**



**Belinda LAVERVIN**  
Vie associative, animation, marché et location de salles  
animation@sadirac.fr  
05.56.30.50.84



**Eléonore DESPRES-REILLER**  
Communication et programmation culturelle  
communication@sadirac.fr - animation@sadirac.fr  
05.56.30.23.02

**POLICE  
MUNICIPALE**



**Sylvain BOSC**  
Policier municipal  
s.bosc@sadirac.fr  
06.77.46.48.84



**Cyril AMIOT**  
Policier municipal  
c.amiot@sadirac.fr  
06.34.09.18.30



# Centre de vaccination mutualisé : 10 000 injections réalisées !

Le centre de vaccination mutualisé de Sadirac continue de fonctionner à plein régime sans que nous constations de baisse pour les primo injections.



Les trois Communautés de Communes du Créonnais, des Côtéaux Bordelais et des Portes de l'Entre-deux-Mers et la Mairie de Sadirac maintiendront le centre de vaccination ouvert tout l'été jusqu'en septembre.



Claude CAMOU - 1<sup>er</sup> Adjoint et superviseur du centre de vaccination.



De nouveaux créneaux de vaccinations seront ouverts à compter du  
**20 JUILLET 2021**

## Centre de vaccination mutualisé

du MARDI au SAMEDI de 9h à 13h30 et de 14h à 17h45



### Salle Cabrales

8 route de Saint-Caprais - Sadirac

(parking public)

## Prise de rendez-vous obligatoire

### En ligne sur DOCTOLIB



Pour y accéder, vous devez créer un compte, puis vous rendre sur l'intitulé *centre de vaccination covid-19 de l'Entre-Deux-Mers*, puis choisir un créneau de réservation.



Pour les personnes isolées ou rencontrant des difficultés de mobilité, le centre communal d'action sociale (CCAS) ou le secrétariat de mairie de votre commune peut vous apporter aide et assistance pour la réservation d'un créneau.

# Nouveau sur le territoire de la Communauté de Communes du Créonnais : un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Un nouveau service vous est proposé autour de la parentalité sur la Communauté de Communes du Créonnais.

Un Lieu itinérant d'Accueil  
Enfants Parents (LAEP)

« La Roulotte »

La roulotte a ouvert ses portes le  
1<sup>er</sup> Juin 2021.

Le LAEP est un espace convivial,  
ludique, accueillant les enfants de  
moins 6 ans, et ce dès la naissance,  
accompagnés d'un parent ou d'un  
adulte référent (grand-parent,  
assistante familiale...). Il est également  
destiné aux futurs parents.

Ce lieu va permettre de créer des  
rencontres, de l'échange, du partage  
d'expériences, un accompagnement  
dans la parentalité, et tout cela dans  
la convivialité et la bienveillance.

Cet accueil est sans inscription,  
anonyme et gratuit.



Après une première tournée  
dans plusieurs communes  
au mois de juin, La ROULOTTE  
se trouvera cet été à :

**VILLENAVE DE RIONS**  
(salle des fêtes) 9h30-11h30  
Les Mercredis 28 Juillet et 11 Août 2021

**BLESIGNAC**  
(salle des fêtes) 9h30-11h30  
Le jeudi 5 Août 2021

**SADIRAC LORIENT**  
(salle Pierre Bosc) 16h-18h  
Le samedi 21 Août 2021

Puis de septembre à juin  
dans les salles polyvalentes

De 16h à 18h  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois :  
**LORIENT-SADIRAC**

De 9h30 à 11h30  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois :  
**LE POUT**

les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois :  
**BLESIGNAC**

les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois :  
**HAUX**

les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois :  
**VILLENAVE-DE-RIONS**

Retrouvez les prochaines dates de tournée sur la  
page Facebook LAEP La Roulotte et sur le site de  
la ludothèque [www.ludothekekaleidoscope.org](http://www.ludothekekaleidoscope.org)



Les familles peuvent contacter l'équipe de professionnels  
par téléphone au 05 56 23 33 53 ou bien par mail  
sur [laroulotte@ludothekekaleidoscope.org](mailto:laroulotte@ludothekekaleidoscope.org)

## Ils vous accueillent



Emma



Nans



Noémie



Odile



Pauline



# Intempéries :

# une très belle solidarité communale pour aider les familles sinistrées

Dans la nuit du 17 au 18 juin dernier, Sadirac a été touchée par de fortes intempéries entraînant des inondations et coulées de boue dans des habitations et rues de la commune. De mémoire, nous n'avons jamais connu un tel événement climatique, qui malheureusement a causé de nombreux dégâts chez des familles qui ont tout perdu.

La municipalité est intervenue afin que soient relogées en priorité les personnes sinistrées, et a lancé plusieurs appels aux dons pour répondre aux besoins urgents de ces familles.

Une très belle chaîne de solidarité s'est mise en place dès la nuit même des intempéries : habitants, bénévoles, services d'ordre et de secours, agents municipaux et élus se sont fortement mobilisés pour venir en aide aux personnes sinistrées.

**MERCI**  
POUR VOTRE  
SOLIDARITÉ

- ⇒ **Les agents des services techniques** sont intervenus de jour comme de nuit pour déblayer et sécuriser les chaussées fortement endommagées.
- ⇒ **Les bénévoles de l'association Action Solidaire Sadiracaise et le CCAS** qui a mis tout de suite en place un service de portage de repas à domicile et apporté des solutions pour reloger les sinistrés le temps de la réalisation des travaux.
- ⇒ **Les sadiracaises, sadiracais** pour leur générosité, de nombreux dons ont été apportés aux familles sinistrées pour pallier les besoins les plus urgents.



## Ils étaient là ! sur le terrain la nuit du 17 au 18 juin

⇒ Les agents du service technique étaient là, auprès des riverains pour aider à vider les maisons et charger les bennes afin d'évacuer les biens détruits.

⇒ Ils étaient là pour parer au plus vite à la réparation des chaussées.



## Des dommages qui aggravent l'état de la voirie à Sadirac

Suite aux violents orages qui se sont abattus sur Sadirac et aux dégâts occasionnés, la municipalité a lancé une campagne de remise en état de l'intégralité des fossés communaux, la réparation des routes endommagées ainsi que la levée des anomalies identifiées pouvant impacter le bon écoulement des eaux.



La municipalité avait programmé pour l'année 2021 un plan important de réfection des voiries en passant un marché à bons de commande, qui a dû être adapté pour répondre à ces urgences. Des coûts supplémentaires non prévus au budget prévisionnel seront également à prévoir pour réparer les bâtiments communaux touchés par les inondations, cela reportera une partie des travaux initialement programmés en 2021.

Ces phénomènes climatiques violents risquent malheureusement de se reproduire, il convient de mettre en place des mesures préventives afin d'éviter à nos concitoyens de revivre une telle catastrophe. C'est pourquoi la commune a saisi la Communauté de Communes du Créonnais afin que soit notamment réalisée une étude hydraulique de notre territoire (surfaces imperméabilisées, nature des sols, topographie, cours d'eau, fossés et bassins existants). Cette analyse permettra de recenser les zones sensibles afin d'établir un projet et d'adapter les mesures à prendre lors de la révision du PLUi pour prévenir ces événements et protéger nos concitoyens.

### Rappel des articles 640-641 et 666-667 du Code Civil

**Les personnes ont interdiction d'aggraver la situation en renvoyant les eaux pluviales chez leurs voisins. Si l'usage de ces eaux ou la direction qui leur est donnée aggrave la servitude naturelle d'écoulement, une indemnité peut être due au propriétaire du terrain inférieur (articles 640-641).**

**Lorsque les fossés sont en partie privés et mitoyens leurs propriétaires ont pour obligation de les maintenir en bon état (articles 666-667). Cela impose notamment de veiller au libre écoulement des eaux dans les busages.**

**Merci à toutes et à tous de respecter cette réglementation.**



## Les écoles



# Une belle mobilisation pour l'aménagement de trois nouvelles classes suite aux intempéries

**Le ciel nous a quelque peu joué de vilains tours dans la nuit du 17 au 18 juin. L'école du Bourg n'a pas été épargnée. Deux classes de l'école Pierre Perret ainsi qu'une classe de l'école Marie Curie ont été touchées.**

Par mesure de sécurité, nous avons pris la décision en concertation avec les équipes enseignantes et des agents municipaux, de fermer les classes concernées. Avec l'aide des parents d'élèves et de l'APEES, nous avons pu reloger ces trois classes et assurer une continuité pédagogique jusqu'au 6 juillet.



Le mois de juillet sera donc consacré à l'ensemble des travaux afin de remettre en état ces classes pour la rentrée prochaine. Nous souhaitons vivement remercier les équipes d'enseignants, d'agents, les parents d'élèves et les élus pour leur présence dans ce moment quelque peu chahutant. La solidarité, l'entraide et l'esprit collectif ont permis aux enfants de reprendre le chemin de l'école très rapidement.



## Pour bien finir l'année...



Fête des TAP le mardi 29 juin à l'école Théodore Monod



Spectacle réalisé par les enfants de l'accueil périscolaire du Bourg



### Cet été : recrutement d'un(e) Directeur(trice) du périscolaire à Lorient

L'ensemble de l'équipe municipale et les élus souhaitent remercier Clément Marena (Directeur du Périscolaire de l'école de Sadirac Lorient) pour son implication et son professionnalisme. Ainsi, une opportunité de poste plus proche de son domicile est la raison pour laquelle Clément nous a informés de son départ au 26 août prochain. Le poste est bien entendu maintenu. Un recrutement est en cours et sera effectif pour la rentrée.



# Nouveautés à la rentrée prochaine

## Semaine de 4 jours

Suite aux questionnaires réalisés auprès des familles, à la consultation des associations de parents d'élèves, aux avis des Conseils des Ecoles et du conseil d'administration de la Caisse des Ecoles, le conseil municipal s'est prononcé le 3 février dernier en faveur du passage à 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2021.

La Direction des Services Académiques de la Gironde a été sollicitée afin d'étudier la proposition des nouveaux horaires. Celui-ci a émis un avis favorable le 28 mai 2021. Une présentation au conseil municipal a été faite le 16 juin dernier ainsi qu'au conseil d'administration de la Caisse des Ecoles du 22 juin dernier.

L'organisation des rythmes scolaires se déroulera donc sur 4 jours dès la rentrée 2021 avec les horaires scolaires suivants :

  **Ecole Théodore Monod et Marie Curie : 8h30-12h / 13h30-16h**  
 **Ecole Pierre Perret : 8h30-11h45 / 13h30-16h15**

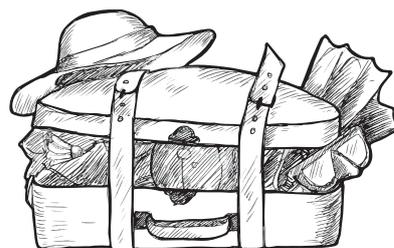
Les horaires d'accueil du périscolaire sont à retrouver en page 7 du livret d'accueil Jeunesse. Distribué en juin, vous retrouvez dans ce livret toutes les informations pour bien préparer la rentrée !

Accessible également en ligne sur le site de la Mairie.



## Activités découvertes

Suite à la suppression des TAP, la municipalité vous propose à la rentrée des activités découvertes. Elles seront guidées tout au long de l'année par une thématique : la citoyenneté, l'éco responsabilité, le bien vivre-ensemble. Une valorisation du travail sur les ateliers découvertes sera organisée à l'issue de l'année scolaire avec les familles. Ces activités se seront pas obligatoires, et leur tarif ne se cumulera pas avec la tarification du temps de garderie. L'actuel système des réservations sera étendu à l'accueil périscolaire et aux activités découvertes.



Avant de préparer les valises et de profiter de l'été, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants ! **Les dossiers d'inscriptions seront ouverts cette année jusqu'au 27 août.** Les réservations pour le périscolaire et les ateliers découvertes seront possibles à partir du 1<sup>er</sup> août.

## Petit déj'



Un petit déjeuner complet et équilibré, non obligatoire et sur réservation, sera également proposé aux familles qui déposent tôt leur enfant.

## Inscriptions et réservations en ligne

**Pour s'inscrire à ces services, les familles n'auront qu'un seul et unique dossier à remplir en ligne via le Compte Famille sur Carte +.**

### Facturation et tarifs

La facturation se fera au 1/4h et plusieurs modalités de paiement y compris en ligne, seront offertes. **Le dernier 1/4h avant la classe et le premier 1/4h d'heure après la classe sont gratuits. Le goûter sera par contre désormais payant.** Les tarifs de la restauration, et du périscolaire par tranche au coefficient familial, maintenant au 1/4h, ont évolué approximativement de 2%.

### Exemple

Tranche 1 périscolaire : 0,29€ la 1/2h (+2%) soit 0.15€ le 1/4h  
 Tranche 1 Activité découverte : forfait établi sur la base de 0.20€ le 1/4h

## Transport scolaire



Le service de ramassage scolaire proposé aux familles, compétence de la Région Nouvelle Aquitaine, est maintenu.

*Un grand merci gourmand !*



Merci à Fabrice LHAIRAUD et son équipe pour la préparation de ce lunch.

L'équipe des agents municipaux œuvre chaque jour pour que vos enfants soient accueillis le mieux possible au sein des écoles. Ainsi, toute l'équipe des élus remercie l'ensemble des agents périscolaires, ATSEM, entretien, technique pour leur implication, leur professionnalisme malgré des contextes sanitaires et climatiques parfois déroutants.

Merci également aux enseignants.

Sans le travail de chacune et chacun dans l'intérêt collectif des enfants, nous ne pourrions garantir leur bien-être.

# Portraits de commerçants



## GEORGETTE MAGRITTES, LINGUISTE DÉCORATRICE,



Derrière ce nom un peu désuet se cache Graziella, linguiste, déviant de ses travaux académiques pour laisser enfin libre cours à la créativité qu'elle a en elle depuis toujours. Si cette brunette pleine d'ingéniosité et d'énergie peut vous convaincre qu'elle mesure plus d'un mètre soixante, elle saura sans aucun doute sublimer votre chez vous.

Aménager, transformer, harmoniser ou valoriser votre bien, Georgette Magrilles vous accompagne tout au long de vos projets de Décoration d'intérieur ou de Home Staging. Du coaching personnalisé à la prestation complète jusqu'à l'installation de la dernière bougie, elle mettra un point d'honneur à révéler votre intérieur en respectant vos goûts et votre budget pour que vous vous sentiez bien chez vous. N'hésitez pas à faire un tour sur le site de ce petit bout de femme pour voir ce dont elle est capable, Georgette Magrilles, en plus d'être Linguiste Décoratrice, est parfois un peu magicienne...

<http://georgettemagrilles.ovh>  
mail : [georgettemagrilles@gmail.com](mailto:georgettemagrilles@gmail.com)  
Téléphone : 06 10 63 00 01



## CAMPING BEL AIR

« Un camping à l'éthique environnementale et sociale, qui fera de vos vacances un moment de rêve, de découverte, d'expérience, d'aventure à quelques kilomètres de Bordeaux et de Saint Emilion dans le Cœur Entre Deux Mers ». Un espace de restauration ouvert à tous vous accueillera tous les soirs sauf le samedi de juin à septembre à partir de 18h. Nathalie élabore une cuisine traditionnelle à partir de produits frais de saison. Le camping Bel-Air \*\*\* vous offre, sur près de 3 hectares, 62 emplacements touristes et loisirs pour y installer votre caravane, votre toile de tente ou votre camping-car. La superficie des emplacements est de 80m<sup>2</sup> à 100 m<sup>2</sup>, sur sol plat et herbeux, délimités par de petites haies. Le camping dispose d'un toboggan et d'une piscine chauffée, une pataugeoire et propose de nombreuses activités. Il est doté de 15 mobil-homes équipés de terrasses couvertes ou semi-ouvertes allant de 20m<sup>2</sup> à 70m<sup>2</sup> et d'une nouvelle gamme Premium de 2 à 6 personnes ainsi qu'une offre «TRIBU» avec 2 mobil-homes face à face avec une terrasse commune de 40 m<sup>2</sup> pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes.

Camping Bel Air  
150 route départementale 671  
33670 SADIRAC  
05 56 23 01 90/09 72 64 60 51  
GPS : N44°47'02» W00°22'16»  
[contact@camping-bel-air.com](mailto:contact@camping-bel-air.com)

## OUVERTURE DE « LA GUINGUETTE » CHÂTEAU LE GRAND VERDUS



La Guinguette du Verdus a ouvert ses portes au cœur du vignoble bordelais et dans un cadre historique... Une ambiance chaleureuse, propice au partage et à la convivialité ! Parfait pour déguster de bons produits locaux, les vins et bières du Château le Grand Verdus !

Ouvert tous les vendredis et samedis de 17h00 à 22h00  
Château Le Grand Verdus - 33670 Sadirac  
Pensez à réserver votre table  
05 56 30 50 94 / [visites@legrandverdus.com](mailto:visites@legrandverdus.com)



# Inauguration du nouveau minibus municipal : Un minibus à vocation sociale financé grâce à une initiative collective !

Le samedi 12 juin 2021 à 11h s'est tenue sous la halle André Lapaillerie l'inauguration du minibus de la commune revêtu de ses nouveaux sponsors. La mise en service de ce véhicule est le fruit d'un **partenariat entre la Mairie de Sadirac et la société INFOCOM** qui a permis la participation de sponsors du territoire pour financer la location du minibus.



Le minibus municipal permet d'assurer un service de transport auprès des enfants, des associations sportives et culturelles et des administrés qui ont besoin d'un accompagnement de proximité, tels que les personnes âgées et vulnérables.

**La Mairie de Sadirac tient à remercier tous les partenaires, artisans et commerçants locaux pour leur engagement financier.** Au total ce sont 20 entreprises locales dont 7 sadiracaises, qui ont accepté de financer une annonce publicitaire pour une durée de 3 ans.

**En présence de :**

- ➡ Monsieur Patrick Gomez, Maire de Sadirac
- ➡ Madame Maryse Chiron-Charrier, Adjointe au Maire au développement économique, activités commerciales, agricoles, viticoles, artisanales.
- ➡ La société INFOCOM
- ➡ Les sponsors



## UN TAUX UNIQUE POUR LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, dont la suppression totale est programmée pour 2023, la commune de Sadirac ne perçoit quasiment plus cette recette. Afin de compenser cette perte, le Gouvernement a décidé de transférer le produit de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur celui de la part communale.

Par conséquent, sur votre prochain avis d'impôts sur les taxes foncières apparaîtra le taux unique de 38.27%, comprenant la part communale inchangée (20.81%) et la part départementale (17.36%).

Cette fusion ne devrait entrainer aucun impact pécuniaire.



# CET ÉTÉ PARCOUREZ LA ROUTE DES VINS À SADIRAC



## CHÂTEAU THIOULET

10 chemin Tioulet  
33670 SADIRAC  
06 86 98 90 44  
contact@chateau-thioulet.com

Ouvert tous les jours sur rendez-vous.  
La famille SERVENS porte une attention particulière au respect de l'environnement en conduisant les vignes de manières raisonnées et avec une vinification qui cherche jour après jour à respecter l'identité de chaque vin.

Issue d'une exploitation haute valeur environnementale.



## CHÂTEAU LE GRAND VERDUS

33670 SADIRAC  
05 56 30 50 90  
chateau@legrandverdus.com

Le Grand Verdus vous ouvre ses portes pour vous faire vivre une expérience riche en architecture, histoire et saveurs, du mardi au dimanche de 10h à 17h30

Réservez votre visite pour découvrir

- Les 4 familles du Grand Verdus
- Le Sémillon, c'est bon
- Pique-nique champêtre

Issue d'une exploitation haute valeur environnementale.



## CHÂTEAU BELROSE MONCAILLOU

174 RD14  
33670 SADIRAC  
05 56 30 68 10  
domaine.maucaillou@gmail.com

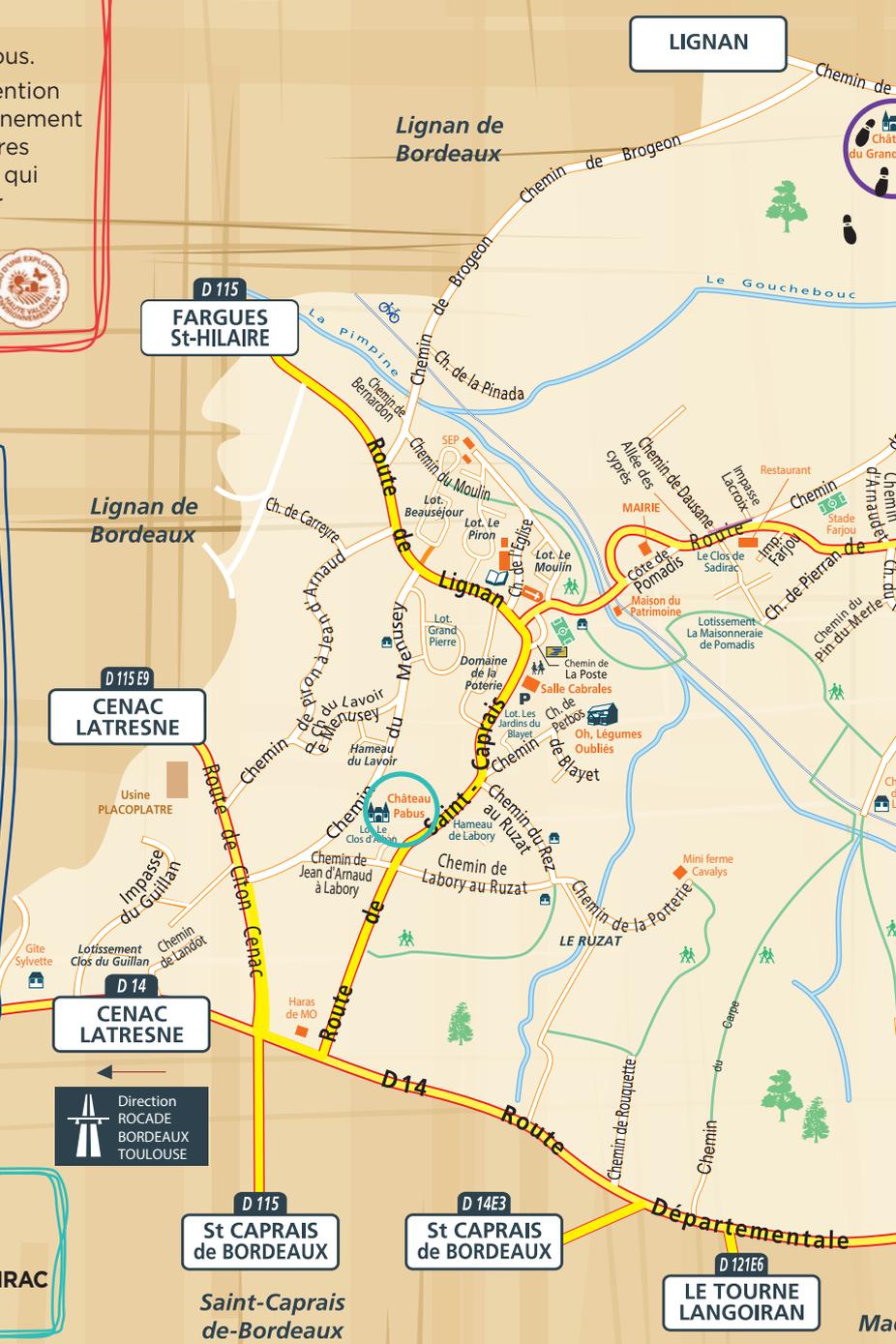
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 9h à 12h le samedi.  
Dégustation sur rendez-vous.

Location d'une salle de réception de 210m<sup>2</sup> avec une terrasse surplombant le vignoble de 150m<sup>2</sup>.

Florian SUBRA, organise sur un site exceptionnel la visite commentée des chais de vinification et de vieillissement, suivi d'une dégustation dans la salle de réception.

## CHÂTEAU PABUS

M. Kris COUVENT  
Chemin du Menusey, 33670 SADIRAC  
kriscouvent@chateaupabus.com



Direction  
ROCADE  
BORDEAUX  
TOULOUSE

Direction  
N89  
LIBOURNE  
PERIGUEUX

D 671  
**LOUPES  
ALLEBOEUF**

D 13 E3  
**CAMARSAC  
LIBOURNE**

D 13  
**LE POUT  
CAMARSAC**

**CHÂTEAU FARIZEAU**  
 21 chemin de Farizeau  
 33670 SADIRAC  
 06 82 44 76 09  
 contact@chateau-farizeau.fr  
 Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30  
 et de 13h30 à 19h.  
 Le dimanche sur rendez-vous.  
 Dégustation sur rendez-vous.  
 Début de la conversion BIO 2010.  
 La totalité du domaine a le label  
 BIO depuis 2013.



**CHÂTEAU  
LANDEREAU**  
 RD 671  
 33670 SADIRAC  
 05 56 30 64 28  
 vignoblesbaylet@free.fr  
 Boutique ouverte du lundi  
 au vendredi de 8h à 12h et  
 de 13h30 à 17h30.  
 Le samedi de 10h à 12h et  
 de 14h à 17h.

*Issue d'une exploitation  
haute valeur  
environnementale.*



**Sadirac  
Fête les Vins**  
 le samedi 4 septembre  
 à partir de 18h  
 sous la Halle André Lapailierie

Moment de convivialité et de partage,  
 rencontrez à cette occasion les  
 vignerons qui partageront leur passion  
 du terroir de l'Entre-Deux-Mers.  
 Dégustation de nombreux domaines,  
 restauration, concert, animations  
 et jeux !  
 L'occasion d'en apprendre  
 un peu plus sur les vins.  
 La Fête des Vins c'est le  
 rendez-vous incontournable  
 des épicuriens.

**CHÂTEAU SENSINE**  
 Vous trouverez le vin du  
 château SENSINE à la cave  
 coopérative de CRÉON.



dirac Saint-Genès de Lombaud



# UN FLEURISSEMENT DURABLE ET RESPONSABLE SUR LA COMMUNE

Dans une logique d'adapter un fleurissement durable sur tout le territoire de la commune, la commission Environnement, Écologie et Cadre de vie développe actuellement les projets suivants :

## Création d'un groupe de travail accompagné par le C.A.U.E de la Gironde :

Nous avons pris attache avec l'association du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) de la Gironde, association qui a notamment pour mission d'accompagner les collectivités locales dans leur projet d'aménagement du territoire.

Cet accompagnement devra nous permettre de repenser la gestion de nos espaces verts et notre fleurissement sous un angle plus écologique, durable et économe en intervention humaine.

Nos projets de fleurissement et d'entretien des espaces verts seront donc guidés pour l'avenir par les précieux conseils d'un architecte paysagiste du C.A.U.E.

## Point sur le fleurissement 2021

### ➔ Zone du bourg :

Afin d'habiller la zone très minéralisée du centre Bourg, nous avons consulté plusieurs paysagistes Sadiracais afin de penser un parterre fleuri devant la Halle André LAPAILLERIE.

Notre choix s'est porté sur le projet présenté par l'entreprise DUCOS PAYSAGES, pour un parterre de fleurs peu gourmandes en eau et résistantes, qui devraient égayer notre bourg et permettre aux abeilles de revenir y butiner.



### ➔ Zone de Lorient :

Nous travaillons à repenser le fleurissement du centre de Lorient, avec la contrainte du manque d'espace vert permettant d'accueillir des plantations.

Pour cette saison d'été 2021, des colonnes fleuries ont été installées devant les commerces, permettant de fleurir les trottoirs, selon un dispositif économe en eau.

Des murs végétaux fleuris seront également installés devant l'école de Lorient dans le courant de l'été.

En outre, les grands pots dispersés le long de la départementale ont été abondés en plants de vivaces fleuries et odorantes, également économe en eau.

L'arrosage sera réalisé à partir de l'eau du lavoir de la Pimpine.



La beauté de la Nature .... ou comme une histoire de fleurs mécontentes. Au début de l'été, des fleurs sont venues égayer les rues de Lorient et quelle n'a pas été notre surprise de les voir reparti fleurir d'autres lieux.



RETOUR DE 2 NOUVEAUX LOGEMENTS POUR ABEILLES DANS LE PARC DE LA MAIRIE APRÈS VOL ET DÉGRADATIONS.





# La Check List



## anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.  
**Il est donc né chez vous ou pas loin !**

Pour s'en débarrasser, une seule solution :  
**supprimer les eaux stagnantes** où il pond  
ses œufs et prolifère...

nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



## Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

## Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

## Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

## Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillo par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

## Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

**COUPEZ L'EAU**  
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Photos  
(mauvais)  
souvenirs



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Création et illustrations A. Riquelme - Département Communication ARS Nouvelle-Aquitaine - Avril 2021



## Portraits de bénévoles

### Rencontre avec

# Antoine LE GRIX DE LA SALLE,

président

# Et Jean SABBAGH

secrétaire de l'ARES



**Fondée en 1987, l'ARES (Association de Restauration de l'Eglise de Sadirac) assure un lien essentiel entre la commune, les architectes des bâtiments de France et les entreprises qui travaillent à la restauration de l'édifice pour valoriser ce patrimoine commun. Des projets de rénovation urgents sont en réflexion et engagés en lien avec la nouvelle équipe municipale. Afin de préserver l'église de Sadirac, de nombreux chantiers seront donc nécessaires et ouverts aux dons... afin d'apporter votre pierre à l'édifice !**

*La mission essentielle que porte notre association depuis sa création, consiste à participer aux projets d'entretien, de restauration et de valorisation de l'Eglise Saint-Martin de Sadirac. Nous sommes très heureux aujourd'hui d'avoir une collaboration étroite avec la municipalité qui porte beaucoup d'intérêt à la rénovation du bâtiment.*

*Depuis 1992 ce sont un peu plus de 80 000 euros d'investissements qui ont été portés par l'association au sein de travaux de rénovation. Le plus récent date de 2016 avec l'installation du chauffage à l'intérieur du bâtiment, qui constituait une priorité, avec le concours financier de la commune et du département. Aujourd'hui la Mairie souhaite entreprendre avec l'association de nouveaux travaux orientés sur l'extérieur du bâtiment mais aussi des chantiers urgents de rénovation indispensables pour préserver la bonne santé de l'édifice.*

*Parmi ceux-ci, il faut très rapidement intervenir pour pallier aux problèmes d'infiltration d'eau et d'humidité dans l'église qui détériorent fortement les murs du bâtiment. Il s'agit d'un problème complexe pour lequel Monsieur Camou, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire en charge des bâtiments communaux, a fait appel à un bureau d'étude spécialisé afin d'évaluer les mesures à mettre en*



*œuvre pour stopper ce phénomène et réparer les dégâts occasionnés. Par ailleurs, il faut également trouver une solution contre les problèmes de toiture liés à la présence de pigeons, ainsi que remettre aux normes le tableau électrique situé à l'intérieur de l'église.*

*Depuis la crise sanitaire le loto et les concerts organisés par l'association n'ont pu avoir lieu. Les concerts représentent un moment privilégié pour les habitants et visiteurs pour découvrir l'église et son acoustique. Nous espérons que très prochainement toutes les conditions seront réunies pour de nouveaux ouvrir les portes de l'église, découvrir ses vitraux et*

*peintures style 19<sup>ème</sup> siècle, et ses quelques trésors cachés. L'église reste néanmoins visible en journée grâce au sas qui avait été installé sous la municipalité de Jacky VERDIER.*

*Face à l'envergure des travaux à réaliser, l'association lance un appel aux dons, qui seront nécessaires pour pallier aux événements annulés et constitueront une ressource financière complémentaire pour les futurs investissements que portera l'association. S'agissant de dons portés à un organisme d'intérêt général, ils pourront par conséquent être défiscalisés.*

*Donc vous pouvez désormais devenir adhérent et/ou donateur auprès de l'Association de Restauration de l'Eglise de Sadirac, une belle manière d'apporter votre pierre à l'édifice !*



**Pour faire un don ou devenir adhérent de l'association pour pouvez contacter Monsieur Antoine LE GRIX DE LA SALLE  
antoine@legrandverdus.com - 06 82 58 00 02**



# Appel à la relève : reprends le flambeau en devenant Cadet des anciens combattants

**Le devoir de mémoire se fera grâce à toi !**

**Tu as entre 16 et 18 ans, et souhaites t'engager dans la vie sociale de la commune de Sadirac, apprendre et t'investir dans les cérémonies commémoratives patriotiques -> Prends la relève en devenant Cadet auprès des associations des anciens combattants.**

## Une démarche portée par la FNACA pour pérenniser le devoir de mémoire

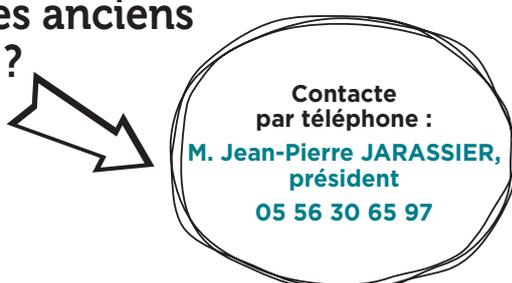
Assurer la relève des membres de l'association se présente aujourd'hui comme un enjeu essentiel pour l'association afin de faire perdurer ses missions et ses valeurs dans les prochaines années. Un appel à la relève qui rappelle l'importance de la transmission aux jeunes pour honorer les morts pour la France, pérenniser le travail de mémoire de tous celles et ceux qui ont participé à la défense de la patrie. Un engagement associatif, une démarche citoyenne, qui participe à la formation civique des jeunes générations.

## Devenir cadets des anciens combattants c'est quoi ?

- Adhérer aux principes fondamentaux de l'association et à la charte des cadets : défendre les valeurs de la République et le devoir de mémoire.
- Être un citoyen « Respectueux, Honnête et Libre ».
- Comprendre, échanger sur les événements historiques et principes de défense de la liberté.
- Participer aux cérémonies de commémorations en devenant jeune porte drapeau.

Des réunions de formation seront organisées avec des intervenants afin d'apporter des repères historiques sur l'Histoire des conflits et de préparer les jeunes cadets aux protocoles des cérémonies.

## Comment candidater aux cadets des anciens combattants ?



Contacte  
par téléphone :

**M. Jean-Pierre JARASSIER,**  
président  
**05 56 30 65 97**

## Les cérémonies commémorées par la FNACA

**Le 25 septembre :** Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

**Le 11 novembre :** Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix - hommage à tous les « Morts pour la France »

**Le 5 décembre :** Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

**Le 19 mars :** Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

**Le 8 mai :** Journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

**Le 14 juillet :** Fête nationale de la République française



# Opération tranquillité vacances : cet été, partez ZEN en vacances !



Le service de la police municipale de Sadirac participe au dispositif gratuit **Opération Tranquillité Vacances** pour prévenir les cambriolages durant des absences prolongées de votre domicile. Pour en bénéficier inscrivez-vous au plus tard 48h avant votre départ, en remplissant le formulaire accessible sur le site et à remettre en Maire. Pendant vos vacances des patrouilles de surveillance seront effectuées par les agents de police municipale et la Gendarmerie à votre domicile.

## Avant de partir ayez les bons réflexes !

**Ne pas laisser le courrier s'accumuler trop longtemps dans votre boîte aux lettres :** confiez à une personne de confiance la relève de votre courrier, ou mettez en place un renvoi automatique par les services postaux.

**« Faire vivre » votre logement :** faites en sortes que votre logement paraisse habité, demandez à un voisin ou un ami de venir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières.

**Placez en lieu sûr et éloigné** des entrées vos objets de valeur.



### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

#### ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : [www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris), rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

<b>VOUS</b>		Numéro de téléphone mobile :	
Nom* :	Prénom* :		
Né(e) le* :	à* :	e-mail :	

<b>VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*</b>	
Du :	(JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

<b>VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)</b>	
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :	
Code postal* :	Ville* :

<b>INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE</b>	
<i>Type de résidence*</i> :	
<input type="checkbox"/> Maison	<input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :	
Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :	
<i>Existence d'un dispositif d'alarme*</i>	
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

<b>PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE</b>	
Nom* :	Prénom* :
Code postal* :	Ville* :
Numéro de téléphone portable* : Téléphone fixe* :	
<i>(un numéro à préciser au minimum)</i>	
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile?* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

<b>RENSEIGNEMENTS UTILES</b>	
Votre lieu de vacances : code postal : Ville :	
Êtes-vous joignable pendant votre absence :	
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :
Ou à cette adresse électronique :	
Autre renseignement : <i>(à préciser si besoin)</i>	

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

Mise à jour : mai 2016

\* mention obligatoire

## Rentrée associative :

# rendez-vous en septembre pour la reprise des activités !

Les associations sadiracaises portent un rôle indispensable pour le dynamisme de la commune dans des domaines variés : sport, culture, solidarité, loisir, environnement... Fortement impactées depuis le début de la crise sanitaire, les associations sadiracaises ont dû cesser brutalement leurs activités, reporter ou annuler leurs projets, si indispensables à la vie locale. Malgré ces difficultés, grâce à l'engagement et la volonté des bénévoles et professeurs, les associations se sont adaptées au mieux afin de maintenir autant que possible leur activité en proposant à leurs adhérents des cours à distance, en extérieur et en petit groupe. La municipalité a conforté son soutien aux associations pour faire face à cette crise en maintenant les subventions allouées en 2020 et en organisant avec elles un programme d'activités en ligne pendant le confinement. La rentrée 2021 offre enfin des perspectives pour la reprise des activités associatives.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui accordent de leur temps pour permettre le bon fonctionnement des associations, et qui pendant la crise sanitaire avec les professeurs ont fait leur maximum pour garder le lien avec les adhérents.

 **N'oubliez pas vous pourrez retrouver en Mairie le Guide des Associations avec la liste des associations sadiracaises ainsi que leurs coordonnées.** 



## Le Forum des associations revient !

**Faisons-vivre la vie associative de Sadirac !  
Rendez-vous le vendredi 3 septembre à partir de 16H à la salle multi activités pour le Forum des Associations :**

temps fort de la rentrée cet après-midi convivial, d'échanges et de découverte vous permettra de vous inscrire à une ou plusieurs activités.

## L'aide aux fratries - un tremplin pour faire du sport !

La municipalité accorde un soutien de 10€ par enfant pour les fratries, à partir de 2 enfants inscrits dans une section de l'Union Sportive Sadiracaise (judo, tennis, danse, gym, yoga), ainsi qu'auprès des associations sportives du créonnais (RCP, Handball, football club).

L'USS ne pourra pas organiser pour la deuxième année consécutive la Course des Côteaux prévue en septembre, mais elle vous donne rendez-vous en 2022 ! Au cours de cette 2<sup>ème</sup> saison sportive difficile, tous les efforts ont été portés pour mettre en place le chômage partiel pour l'ensemble des professeurs et maintenir les cours. La plupart des sections ont également mis en place une réduction sur les adhésions de l'année 2020-2021.

RAPPEL l'USS offre 10€ sur chaque première inscription.

L'ensemble des sections sportives vous attendent avec impatience à la rentrée. judo, danse, gym, tennis, yoga (avec des stages de découverte de la danse pour les adultes).

*Cours de yoga temporairement suspendus dans l'attente du recrutement d'un nouveau professeur.*





À découvrir  
jusqu'au  
28 août 2021

# SORTIES ET CULTURE au programme



## NOUVELLE EXPOSITION À LA MAISON DE LA POTERIE : « Email de Grand Feu » céramiques de Jean-Pierre Chollet

Entrée libre - Gratuite pour tous

Depuis le 19 mai après plusieurs mois de fermeture, toute l'équipe de la Maison de la Poterie a le plaisir de vous accueillir ! Découvrez toute la programmation pour un été sous le signe de la culture à Sadirac.

Dans l'espace contemporain vous pourrez découvrir la toute nouvelle exposition «ÉMAIL DE GRAND FEU», céramiques de Jean-Pierre CHOLLET. Cette exposition vous invite à découvrir les créations de Jean-Pierre Chollet qui est un vrai «maître» de l'émaillage. Cette exposition de créations contemporaines est dédiée à la parure d'émail, qui devient dans toutes ses formes possibles, l'œuvre.



## Collection permanente : valoriser le patrimoine potier de Sadirac

Sadirac connaît une très ancienne tradition de céramique. La Maison de la Poterie, créée autour des vestiges d'un four du XIXe siècle, valorise ce patrimoine culturel. Le musée vous présente sa collection permanente de 200 vases et céramiques, issues de fouilles archéologiques datant du XIVe siècle au XIXe siècle.

Le musée est ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h.

Visite libre et gratuite pour tous.



# Le festival international de la céramique revient pour sa 35<sup>ème</sup> édition

**Les 18 et 19 septembre 2021 à Sadirac**

**Cet évènement est organisé par l'Association AGAP en collaboration avec la municipalité**

Ce Festival d'Art Céramique au cœur de l'Entre-Deux-Mers, créé en 1986, est une invitation à déambuler entre plusieurs lieux à la rencontre de potiers, de céramistes et d'artistes qui ont choisi la terre comme moyen d'expression.

Ancré à Sadirac, terre ancestrale de potiers depuis l'Antiquité, ce festival unique en France, prône l'ouverture à d'autres disciplines artistiques, toujours en lien avec la terre : céramique, danse, musique, cinéma, contes, arts plastiques, rencontres et découvertes dans les ateliers de potiers du territoire, etc.

Le festival « Céramique en Fête », reconnu par les acteurs culturels institutionnels, fait partie des Scènes d'Été en Gironde, sous le parrainage de la Chambre des Céramistes et Ateliers d'Art de France.

Il est aussi un moment unique de partage avec le marché international de potiers réunissant 40 céramistes venus de toute l'Europe, les 18 et 19 septembre, lors des Journées Européennes du Patrimoine.

**Plusieurs animations ponctueront cet évènement : une superbe exposition des céramiques et croquis de Claire Roger, l'invitée d'honneur de l'édition 2021.**



**Claire ROGER est une artiste spécialisée en nériage. La technique de fabrication est très particulière : les terres sont colorées dans la masse puis découpées en petits morceaux qui seront assemblés avec une infinie patience pour créer l'objet. L'art et l'imagination de Claire Roger font le reste.**

Cette très belle exposition sera à découvrir au musée de la Poterie de Sadirac du 18 septembre au 18 décembre 2021.



**Lors du Festival International Céramique en Fête, l'Association des Gens et Amis de la Poterie vous propose plusieurs animations.**





# Programme du Festival International Céramique en Fête 2021

## SAMEDI 18 SEPTEMBRE



**11h Place Fouragnan** : Ouverture du festival avec

- ⇒ L'inauguration de l'exposition de **Claire ROGER** dans l'espace contemporain du musée.
- ⇒ L'ouverture du marché des **40 céramistes** sous la halle.

**Ainsi que :**

- ⇒ **Des ateliers de céramique** pour enfants de 15h00 à 17h00.
- ⇒ **Des animations toute la journée** : démonstration de tournage, cuissons raku.
- ⇒ **Concours céramique Terres mêlées'** ouvert aux 40 céramistes professionnels.
- ⇒ **Une nouvelle animation « Œuvres participatives »** : deux équipes de céramistes et élèves réalisent 2 totems. La pièce lauréate sera exposée à la Maison de la Poterie de Sadirac.

**En soirée à 20h00 dîner avec les céramistes**

- ⇒ **21h Concert** du groupe **Mother Cover**.
- ⇒ **22h30 Cuisson nocturne** de **Jeremy COLEMAN**, président de l'AGAP.



## DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

- ⇒ **11h, Bibliothèque** : conférence de **Pierre RÉGALDO SAINT BLANCARD**, archéologue.
- ⇒ **16h, Bibliothèque** : **Spectacle familial et musical**.
- ⇒ **Et de nombreuses autres activités et ateliers** à découvrir pour petits et grands... Atelier raku, tombola, concours céramique, ateliers pour les enfants, etc.

**Contact AGAP**  
**Corine BARBE-BÉLY**  
Administration & Gestion  
Tél. 05 56 30 01 61  
Email : ceramic-agap@wanadoo.fr

**Contact Maison de la Poterie de Sadirac.**  
**Cécile HUET** : Tél. 05 56 30 60 03  
Site web : [www.maisonpoteriesadirac.fr](http://www.maisonpoteriesadirac.fr)  
Email : [museepoterie@sadirac.fr](mailto:museepoterie@sadirac.fr)  
Site web : [www.mairie-sadirac.fr](http://www.mairie-sadirac.fr)



Les lieux culturels de la ville vous accueillent 

### Bibliothèque municipale

Mardi et vendredi de 16h à 18h30  
Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30  
Samedi de 9h30 à 12h30

Place de l'église • 33670 Sadirac  
05 56 30 61 17  
[www.mairie-sadirac.fr](http://www.mairie-sadirac.fr)



### Maison de la Poterie

Du mardi au samedi de 14h à 18h

Place Fouragnan • 33670 Sadirac  
05 56 30 60 03  
[www.maisonpoteriesadirac.fr](http://www.maisonpoteriesadirac.fr)





# Prochainement un nouveau site internet : votre avis compte

**Contribuez à la création du nouveau site de la Mairie connecté à vos besoins !**

**La municipalité soucieuse d'informer au mieux les habitants travaille depuis plusieurs mois sur le développement de ses supports de communication afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. La refonte complète du site de la Mairie de Sadirac s'impose aujourd'hui avec comme objectif majeur : le rendre plus performant en suivant les évolutions techniques tournées vers le service aux usagers. Un grand chantier qui ne peut se faire sans votre collaboration !**

Afin de répondre au mieux aux attentes et usages des habitants, la municipalité souhaite donc mieux connaître vos pratiques et recueillir votre avis et propositions pour la création de ce nouveau site internet. Services et fonctionnalités en ligne, accès à l'information, contenus, ergonomie et design... contribuez à définir les grandes orientations du nouveau site internet connecté à vos besoins !

Pour répondre en ligne à ce questionnaire rapide rendez-vous sur le site de la Mairie ou scannez ce QR CODE

**Date limite de réponse le 17 août 2021**

Vous pouvez également demander un exemplaire papier à l'accueil de la Mairie.

*Ce questionnaire est anonyme et les informations collectées serviront uniquement dans le cadre de l'étude autour du prochain site internet.*



## En bref Retour en images sur les réseaux sociaux de la ville



## LA PAROLE AU GROUPE «PARTAGEONS DEMAIN»



Daniel  
COZ



Barbara  
DELESALLE



Élodie  
DUBEDAT



Claire  
RIGLET



Stephan  
BAQUE



Jean-Louis  
MOLL

### STUPÉFAITS MAIS PAS ÉTONNÉS.

Lors du conseil municipal le 14 Avril dernier, nous avons longuement tenté de faire entendre raison à l'adjointe aux affaires scolaires ainsi qu'au maire, sur la hausse excessive des tarifs et la modification des horaires des accueils périscolaires, sans aucune concertation préalable des parents d'élèves et des associations de parents d'élèves.

#### Focus sur les principales énormités proposées :

- Une moyenne de 240 % d'augmentation sur la 1ère heure de garderie du soir avec réservation préalable.
- Une moyenne de 688 % d'augmentation sur la 1ère heure de garderie du soir non réservée.
- Après avoir fait un état des lieux (dixit l'adjointe...) ils réduisent l'accueil de 45mn par jour et par école. En effet comment ont-ils pu évaluer une fréquentation des accueils sur une année covid, avec des parents en télétravail, pour la plupart, encore une aberration !?...

Malgré nos interventions pour mettre en lumière ces énormités lors de ce conseil, les 21 élus de la majorité ont voté « Pour » ces propositions, alors que bon nombre d'entre eux ont leurs enfants dans les écoles de Sadirac.

Nous, élus de l'opposition, avons voté contre.

Dès le lendemain nous avons informé l'ensemble des sadiracais, sur le FB « Sadirac info » N° 3 du mois d'avril, chiffres à l'appui, de ces prises de positions. Ce qui a suscité de vives réactions de la part des usagers des écoles de notre commune.

Après de multiples sollicitations des parents nous leur avons conseillé de se mettre en rapport avec leurs associations de parents respectives.

Comment un élu depuis plus de douze ans, devenu aujourd'hui maire, a pu proposer au vote un texte aussi insensé pour le porte-monnaie des sadiracais ?

**Concernant le protocole d'accord transactionnel en réparation pour préjudice moral, nous avons voté contre car toutes nos questions sont restées sans réponse.**

**Nous ne sommes pas là pour parler de la personne ou de sa situation.**

Les questions de l'opposition :

- Est-ce que la personne a fait, à l'époque, un signalement pour harcèlement moral ?
- « La plaignante réclamait 60000 €, la mairie lui accorde 30000 €. Aucune information ne nous a été communiquée pour juger du bien-fondé du montant de ces sommes, pourquoi ?

**Réponse du maire « Nous sommes hors contexte » c'est confidentiel.**

D'après la municipalité, Sadirac tomberait sous le coup de la Loi SRU nous obligeant à disposer en permanence de 25% de logements sociaux de notre parc immobilier réservé à l'habitat principal.

Surpris, et ne connaissant pas bien les détails de cette loi, nous avons fait tout un tas de recherches et restons perplexes à ce jour au sujet de cette annonce.

Retrouvez notre article concernant la Loi SRU, ses mécanismes et les cas d'exemption sur notre page Facebook « **Sadirac info** »

Voilà plus d'un an que nous sommes dans la minorité mais certainement pas silencieuse. Même si nous sommes régulièrement et parfois violemment méprisés, par certains élus, notre volonté de défendre les intérêts des sadiracais reste intacte. **NOUS NE PLIERONS PAS.**

Nous vous incitons à aller visionner tous les conseils municipaux sur le FB de la mairie ou sur YouTube. Vous serez ainsi à même de juger de l'approximation des réponses qui nous sont faites et des propos tenus à notre égard. A croire que les élus connaissent mal leurs dossiers.

PARTAGEONS  
DEMAIN

**Notre but est de vous informer sur les décisions et actions de la majorité en place, ainsi que de leur mise en œuvre, tout en vous représentant au sein des instances municipales concernées.**

**Nous sommes là pour vous recevoir vous écouter vous comprendre, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées vos commentaires, vos critiques soit par le biais de notre adresse email ou notre page Facebook.**

**ENSEMBLE, PARTAGEONS L'AVENIR DE SADIRAC, ENSEMBLE PARTAGEONS DEMAIN.**



sadiracinfo@gmail.com



Sadirac Info



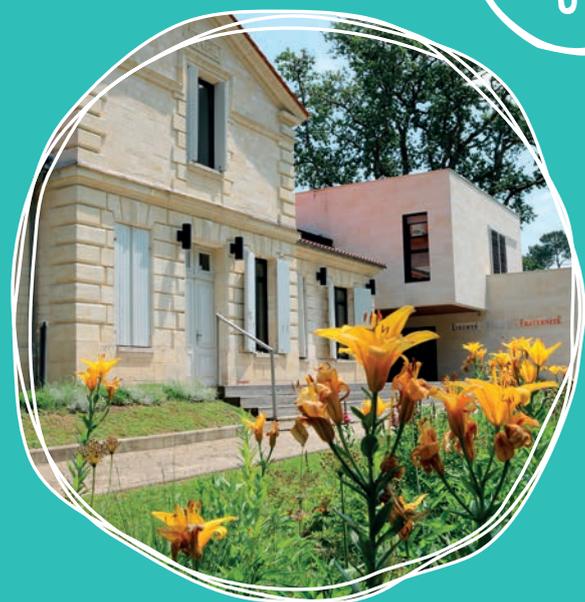
Info :

## la commune de Sadirac soumise aux obligations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)

Comme annoncé, suite à plusieurs contacts avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Madame la préfète a fait part à la municipalité de **l'obligation pour la commune de Sadirac de produire 25% de logements locatifs sociaux dans son parc de résidences principales**. Cette obligation communiquée dans un courrier adressé à la Mairie le 14 juin 2021, fait suite à l'actualisation du zonage INSEE réalisé fin 2020 et devra s'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. La commune disposera alors de cinq périodes triennales pour atteindre cet objectif, qui engendrera un prélèvement annuel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et exposera la commune au risque d'être classée en état de carence si aucun effort n'était produit pour répondre à cette obligation.

Actuellement la commune ne comptabilise que 5% de logements locatifs sociaux. L'objectif de 25% étant calculé sur le nombre de résidences principales, toute nouvelle construction, y compris les logements locatifs sociaux, viendra automatiquement accroître le nombre de logements locatifs à réaliser.

La commune de Sadirac a saisi la Communauté de Communes du Créonnais afin de demander la révision du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) pour doter la collectivité des outils nécessaires à la réalisation de ces objectifs triennaux. D'autre part, il a été demandé de durcir l'article relatif à la servitude de proximité fonctionnelle et sociale du PLUi afin d'éviter de creuser le déficit en logements locatifs sociaux de la commune.



## Informations mairie :

### Mairie de Sadirac

25, Route de Créon  
33670 SADIRAC

E-mail : [infomairie@sadirac.fr](mailto:infomairie@sadirac.fr)

Tél. 05 56 30 62 29

Astreinte 06 14 39 24 83

### Horaires d'ouvertures :

Les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



# Prenez date !

# Sadirac fête

# les vins

Samedi  
4 sept  
2021  
18h

Halle André Lapauillerie

**Entrée libre**



Restauration, dégustation & animations

Programmation à venir



[www.mairie-sadirac.fr](http://www.mairie-sadirac.fr)



Création graphique : Agence de communication LEG Concept\_ - 33670 SADIRAC - RCS BORDEAUX 793 823 303